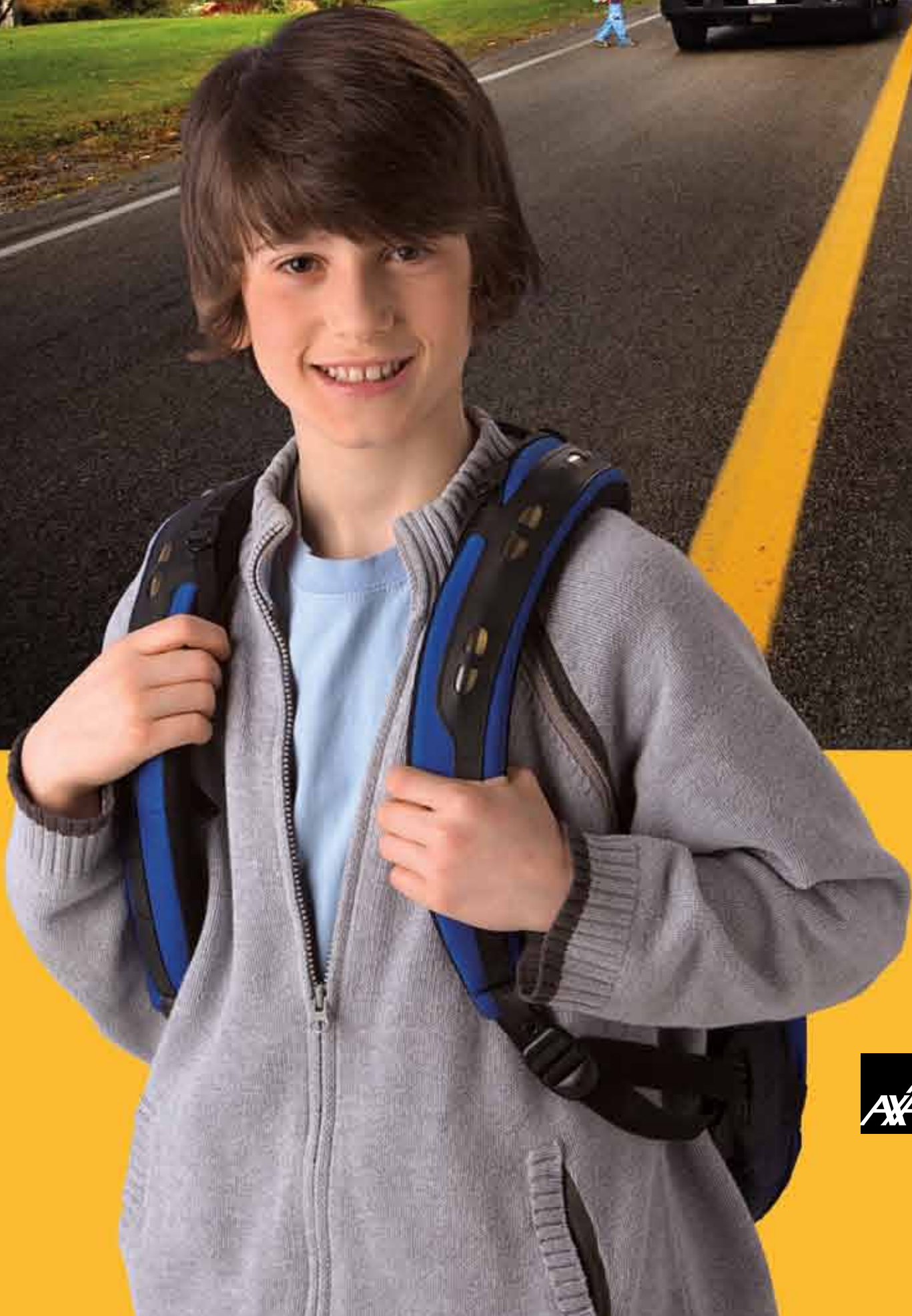


# M'as-tu vu ?

«Pense à ma sécurité»



**ATEQ**

ASSOCIATION DU  
TRANSPORT ÉCOLIER  
DU QUÉBEC



ZOOM MEDIA

**GIRARDIN**  
Blue Bird  
**VISION**

Transports  
**Québec**



Avec la participation de :  
• Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
• Société de l'assurance automobile

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion le 27 janvier 2011

### **23<sup>e</sup> Campagne de sécurité en transport scolaire L'ATEQ invite la population à plus de prudence**

Québec, le 27 janvier 2011.- L'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) lance la 23<sup>e</sup> campagne de sécurité et invite la population à plus de prudence en présence d'autobus scolaires et dans les zones scolaires. Les activités de cette campagne de sensibilisation se déroulent du 31 janvier au 11 février sur le thème « *M'as-tu vu ?* ».

« Le transport scolaire est 16 fois plus sécuritaire que tout autre mode de transport, mais la sécurité des écoliers ne peut être assurée pleinement que si tous les usagers de la route adoptent un comportement adéquat aux abords d'autobus scolaires. Il en va de même pour les écoliers qui doivent apprendre à devenir responsables de leur sécurité», affirme le président de l'Association, M. Gaston Lemay.

#### **Les usagers de la route**

Malgré nos efforts de sensibilisation, beaucoup d'automobilistes persistent à conduire de façon négligente, voire de façon risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire. L'Association du transport écolier du Québec demande donc aux usagers de la route de respecter le Code de la sécurité routière et de réduire la vitesse dès qu'ils sont en présence d'un autobus scolaire. Ils contribueront ainsi à diminuer les risques d'accidents.

Quant aux parents, ils doivent faire preuve de prudence au volant, surtout qu'ils sont des modèles privilégiés pour l'éducation de leurs enfants à la sécurité routière.

Pour sensibiliser ces conducteurs, l'ATEQ entreprend une vaste campagne d'affichage public, jumelée à la diffusion d'un message de sécurité sur les ondes d'une trentaine de stations radiophoniques du Québec.

#### **Les écoliers**

Apprendre aux quelque 531 000 écoliers transportés par autobus scolaires à respecter les règles de sécurité est une responsabilité partagée entre parents, enseignants et enseignantes, directions d'écoles et commissions scolaires, corps policiers, transporteurs et leurs conducteurs et conductrices d'autobus scolaires. Pour assurer une action

concertée tout au long de l'année et plus particulièrement durant la quinzaine de sécurité, l'Association du transport écolier du Québec a développé, avec la collaboration de ses partenaires, du matériel pédagogique qui s'adresse spécifiquement aux écoliers du préscolaire et du primaire. Ainsi, le huitième livre de la Collection Bubusse, *Sam et Bloup à la cabane à sucre*, vient de paraître en 36 000 exemplaires français et 4 000 anglais. Ils sont distribués dans toutes les classes, accompagnés d'une affiche et d'un feuillet d'animation. De plus, chaque écolier reçoit le feuillet **M'as-tu vu ?** comportant un message de prudence à remettre aux parents.

### **Les transporteurs scolaires**

« Zéro décès d'écolier à bord d'un autobus scolaire depuis plus de 24 ans. Depuis 4 ans, zéro écolier heurté mortellement lors d'un transport scolaire. Il s'agit d'un bilan dont les transporteurs peuvent être très fiers si l'on considère que plus de 531 000 écoliers sont transportés matin et soir à bord d'autobus scolaires », précise M. Lemay.

Respect de nombreuses lois et des règlements qui en découlent, véhicules adaptés à la clientèle, conducteurs formés et compétents, partenariat actif entre les divers intervenants et, plus particulièrement, avec les commissions scolaires responsables de l'organisation du service du transport des élèves sont autant de facteurs qui démontrent que rien n'est laissé au hasard en matière de sécurité en transport scolaire au Québec.

### **Des partenaires indispensables et engagés**

Plusieurs partenaires de l'Association du transport écolier du Québec contribuent financièrement au succès de cette campagne de sécurité, notamment le ministère des Transports, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Société de l'assurance automobile, la Commission des transports, la Fédération des commissions scolaires du Québec, AXA Assurances et Girardin, ainsi que Zoom Média en ce qui a trait au support médiatique. Enfin, les commissions scolaires, les conseils d'établissements scolaires et les corps policiers appuient la campagne et y participent.

Site Internet : [www.ateq.qc.ca](http://www.ateq.qc.ca)



# ATEQ

ASSOCIATION DU  
TRANSPORT ÉCOLIER  
DU QUÉBEC

## QUELQUES CHIFFRES

### Sur le transport scolaire :

- 800 transporteurs scolaires au Québec
- 11 000 personnes, hommes et femmes, conducteurs ou conductrices d'autobus scolaire et employés de garage ou de bureau
- 10 000 autobus scolaires, incluant les autobus scolaires adaptés
- parcourant environ un million de kilomètres par jour
- transportant plus de 531 000 écoliers, soir et matin (Données du MELS 2009-2010)
- c'est-à-dire près de 61 % des 872 000 élèves inscrits dans une commission scolaire, sans compter les élèves transportés inscrits dans des institutions privées n'ayant pas d'entente de service avec une commission scolaire.

### Sur l'Association du transport écolier du Québec :

- représente près de 90 % de l'industrie du transport scolaire au Québec
- fait la promotion de la sécurité par le biais de sa campagne annuelle de sensibilisation
- offre des formations spécifiques à ses membres et leurs employés, notamment sur le respect des lois et règlements affectant les opérations de transport scolaire
- publie *La revue de l'ATEQ*, des guides pratiques et des outils facilitant les opérations en conformité avec les lois et règlements auxquels sont soumis les transporteurs
- est un des quatre membres fondateurs de l'Association internationale pour la sécurité du transport des jeunes (AIST)
- offre de multiples services à ses membres, dont des services conseils, des plans d'assurance et de garantie d'exécution de contrats
- a créé une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail qui est l'une des plus importantes, homogènes et performantes au Québec
- ainsi qu'une Fondation qui vient en aide aux enfants défavorisés en milieu scolaire.

### En lien avec la sécurité en transport scolaire :

#### Selon les statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec

- Depuis 1986, 0 décès d'enfant à bord d'un autobus scolaire pendant la période scolaire, soit depuis plus de 24 ans.
- Depuis janvier 2006, soit depuis quatre ans, aucun écolier n'a été mortellement heurté par son autobus scolaire.
- Depuis 1978, le nombre d'accidents impliquant un autobus scolaire, selon la nature des dommages et en période scolaire, a nettement diminué.

	Mortels	Graves**	Légers	Total
<b>1978</b>	12	42	215	269
<b>2009</b>	4*	10	100	114

\***Toutes les victimes occupaient un autre véhicule impliqué**

\*\*Ayant nécessité l'hospitalisation d'au moins une victime

L'ATEQ attribue en partie l'amélioration de ce bilan routier à l'action concertée de tous ses partenaires de sécurité dans l'organisation de la campagne annuelle de sécurité.

- Selon les statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec, 913 constats d'infraction ont été émis en 2009 au Québec pour omission de se conformer au signal d'arrêt obligatoire d'un autobus scolaire. En 2008, 1230 constats avaient été émis. Bien qu'on note une amélioration, le problème est resté récurrent. La situation oblige une vigilance constante de la part des conducteurs d'autobus et des écoliers.
-